

Christine Tasin avait raison : le livreur antisémite de Deliveroo est algérien... et clandestin !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 14 janvier 2021

Accueil > U9

U9

Toute l'association



Staff 2017 - 2018		
VERFAILLIE Thibault	Responsable de catégorie	Au club depuis 2008
GUICHARD Philippe	Educateur U9	Au club depuis 2017
ZERABA Moustapha	Educateur U8	Au club depuis 2008
CONIL-GONNET Léo	Educateur adjoint	Au club depuis 2013
VERFAILLIE Baptiste	Educateur adjoint	Au club depuis 2008

Il y a peu RR, par [Christine Tasin](#), affirmait que le livreur antisémite s'étant illustré par un vibrant « Je ne sers pas les juifs » était d'abord musulman !

Cela va être difficile à la bien-pensance médiatique d'avaler que le concerné n'est pas un suppôt de l'extrême droite franchouillarde, mais un adepte des la grande Religion d'Amour de Paix et de Tolérance !

Pour l'instant, alors que la nouvelle est sortie depuis plus de 10 heures, les donneurs de leçon restent cois !

Quels sont les média qui en informent ?

- [Valeurs actuelles](#) (en premier).
- [Le Figaro](#) (qui rectifie son article du lundi 11).
- [Fdesouche qui reprend un tweet](#).

Et après, des petits sites reprenant l'info...

Vous vous doutez que tous ceux qui traitent de fachos ceux qui ne pensent pas comme eux ont mal au fion !

Ils vont avoir du mal à préciser la chose dans une GHOSTNEWS comme ils ont l'habitude, ghostnews qui mettent en évidence leur grande difficulté à coller la réalité à l'idéologie qu'ils « professent » !

Valeurs actuelles à l'honneur puisqu'il est le premier à confirmer les supputations malodorantes de RR.

[Info VA] Le livreur Deliveroo algérien qui refusait de "servir les juifs" a été arrêté et va être expulsé

Par Auteur valeursactuelles.com / Mercredi 13 janvier 2021 à 21:29

L'individu, dont les papiers ne sont pas en règle, avait refusé de prendre la commande d'un restaurant en apprenant qu'il servait de la nourriture casher.

Un acte d'antisémitisme qui ne restera pas impuni. [La semaine dernière](#), à Strasbourg, un livreur de l'entreprise Deliveroo s'était présenté dans un restaurant casher afin de prendre en charge une commande. En apprenant que l'établissement servait de « la cuisine israélienne », il avait alors déclaré « Je ne sers pas les juifs » et avait annulé la commande. Ce même

livreur pourrait même avoir récidivé quelques minutes plus tard dans un autre restaurant. Selon nos informations, il a été arrêté après quelques jours. Il s'agit d'un ressortissant algérien, nommé Dhia Eddine D., comme l'a révélé le député Meyer Habib, dont les papiers ne sont pas en règle. Il va prochainement être expulsé.

Le livreur [#Deliveroo](#) qui refuse de livrer des juifs arrêté et jugé demain en comparution immédiate.

Son nom: Dhia Eddine D.

Algérien ! Sans papier et antisémite ! On attend la sanction !

– Meyer Habib (@Meyer_Habib) [January 13, 2021](#)

(On ne peut qu'être d'accord avec Meyer Habib)

Plusieurs plaintes contre le livreur et Deliveroo

L'affaire avait fait grand bruit et avait été largement relayée dans la presse. Les restaurateurs juifs des deux restaurants concernés ont déposé plainte le 7 janvier au commissariat central de police de Strasbourg. Le Consistoire israélite du Bas-Rhin ainsi que le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) ont également décidé de porter l'affaire devant la justice. Leur avocat, Maître Raphaël Nisand, a indiqué avoir déposé deux plaintes distinctes contre le livreur et Deliveroo. Dans la foulée, le parquet de Strasbourg a ouvert une enquête pour « discrimination à raison de l'origine dans le cadre de la fourniture d'un service », qu'il a confié à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) du Bas-Rhin.

Mardi 12 janvier, la ministre déléguée à la Citoyenneté a convoqué la direction France de Deliveroo, comme elle l'a indiqué sur son compte Twitter. L'entreprise de livraison de plats cuisinés a ensuite annoncé l'ouverture d'une enquête interne et la suspension du compte du livreur suspecté. « *Si les faits sont avérés, nous mettrons définitivement fin au contrat de ce livreur* », avait-elle également promis.

Nous prenons cet incident très au sérieux et menons notre propre enquête interne pour tirer au clair ces circonstances. Nous condamnons avec fermeté tout propos antisémite. Si les faits sont avérés, nous mettrons définitivement fin au contrat de ce livreur.

–  Deliveroo France  (@Deliveroo_FR) [January 12, 2021](#)

Je sens que je vais adorer les heures qui suivent à voir si nos grands pourvoyeurs de l'intox officielle s'en tirent... ou non !

Premier média de la propagande officielle à réagir, [France Bleu Alsace](#).

Il aurait du être le premier à réagir vu sa localisation... Article très sobre, informe qu'un deuxième homme sera jugé, celui qui lui a prêté son compte !